

Gardons des abeilles et produisons plus de miel

rissent. L'apparition de ces fleurs nous indique que c'est le temps de mettre les magasins sur les corps de ruches. Quelquefois, il pourrait être nécessaire de les mettre plus tôt; dans les régions où il y a des arbres fruitiers en abondance, par exemple, on s'aperçoit que les abeilles manquent d'espace lorsqu'elles construisent des commences de rayons sur la tête des cadres; dans ce cas, sans hésitations, mettez des hausses sur ces ruches.

POUR UN ESSAIM, QUAND DOIT ON METTRE UNE HAUSSE.

On met une hausse à un essaim lorsque la chambre à combes est peu près remplie, c'est-à-dire pendant 8 à 10 jours, c'est-à-dire de la force de l'essaim et de l'abondance de la miellée.

Le temps de la récolte est aussi l'époque la plus propice pour faire n'importe quel travail dans les ruches; transvasement, réunion, changement de reines etc. Le pilage n'est aucunement à craindre.

QUAND AJOUTER DES HAUSSES OU LES ENLEVER

Lorsqu'une hausse est à peu près remplie et que la miellée dure encore, on ajoutera une deuxième hausse de celle qui y est déjà, de même pour une troisième. La hausse qui fait mettre la nouvelle hausse en dessous de l'autre, c'est d'éviter aux abeilles de subir les rayons en passant, de plus il est plus difficile d'enlever une ruche, en la plaçant au milieu des autres qu'en dessous. Vous pouvez enlever les hausses à mesure qu'elles sont remplies, soit en vous servant de la chasse-abelles, ou encore en enlevant quelque peu de haut en bas.

Même pendant une miellée abondante, vous pouvez retirer la hausse que vous voulez enlever et la mettre près de la ruche; un couple d'heure après, toutes les abeilles seront parties et vous pourrez l'apporter à la maison. Il ne faudrait pas faire cela après la miellée ou à l'automne, ce serait provoquer le pillage.

HIVERNEMENT EN CAVE

Généralement, on rentre les ruches à la fin d'octobre ou au commencement de novembre, selon la température. Il faut fermer l'entrée des ruches avec un feuillet métallique ou simplement du papier.

La cave doit être bien noire et bien aérée ni trop chaude, ni trop froide, c'est-à-dire une cave où l'eau ne gèle pas et où les légumes ne germent pas. La température idéale est de 42 à 45.

Les rats, les souris, ou autres de même espèce ne pouvant être tolérés dans la cave aux abeilles, il faut prendre tous les moyens pour s'en débarrasser. Il vaut mieux ne pas mettre les ruches sur la terre, mais les soulever de quelques pouces afin qu'elles ne sentent d'humidité du sol.

Si les ruches sont placées sur des tablettes, les supports de ces tablettes devront être appuyés que sur le sol, s'ils touchaient au plancher supérieur, chaque pas fait à l'étage d'en-dessus produirait des vibrations qui dérangeraient considérablement les abeilles.

On enlève les toiles sur les dessus des cadres et de la remplacer par un sac, bien propre, vide de son, ou de gru, plié en quatre. Ce sac absorbera l'humidité des abeilles.

Il arrive quelquefois de belles journées, et la température de la cave devient trop haute; alors on peut très-bien ouvrir une porte ou une fenêtre afin de faire entrer un peu d'air frais; ouvrir de préférence la nuit.

Le printemps, il ne faut jamais donner de lumière dans la cave, car à cette époque, les abeilles, étant éveillées, sortiraient de la ruche et se perdraient dans la cave.

Maintenant je ne veux vous entretenir bien longtemps bivaivaleur; vous trouverez dans cet article les principaux détails nécessaires à mettre en pratique dès maintenant. Donc, à l'heure et à la ruche Gardons des abeilles, gardons les bien et avec profit.

J. O. Morin D. A. Horticulteur et Apiculteur St-Basile-Madawaska N. B.

La bonne renommée DES PILULES ROUGES

Dyspepsie nerveuse

À l'âge de quatorze ans ma mère me fit prendre des Pilules Rouges parce que je souffrais de grande faiblesse, que ma digestion était mauvaise, que j'avais de gros maux de tête, des gonflements, que j'étais nerveuse et que je dormais peu. On appelait mon cas "dyspepsie nerveuse". Ma santé s'est remise complètement et je suis la petite mère la plus heureuse et la mieux portante. Mes deux enfants sont gras et en bonne santé. Je fais tout mon ouvrage de maison sans aucune fatigue et si je jouis maintenant d'une bonne santé je sais que je le dois aux Pilules Rouges.—Mme Léo Gadoua, 15, rue Remsen, Cohoes, N.-Y.

Faiblesse, Maternité redoutée

Quelques mois avant la naissance de mon dernier enfant, j'avais à peine la force de faire un peu de mon ménage et les douleurs de dos et de reins m'incommodaient beaucoup. Je perdais l'appétit et la faiblesse me donnait souvent mal à la tête. On m'enseigna les Pilules Rouges qui eurent vite augmenté mes forces et ce que je ressentais de mal disparut. Tout alla bien par la suite, Mme Fred. Caron, Cap de la Madeleine, P. Q.

Accident Fâcheux

Après une forte grippe, alors que je m'attendais à une prochaine maternité, je fus d'une faiblesse si grande que mon médecin désespérait presque de mon cas. Je troussais nuit et jour et les points m'étouffaient; aussi l'accident redouté arriva et me mit dans un état que je ne saurais décrire. Dans ma famille on s'était déjà servi des Pilules Rouges avec succès. Je décidai moi-même d'en prendre. Je leur dois le retour de mes forces.—Mme J.-B. Chayer, 15, rue Huron, Montréal.

Rendue très faible par la grippe

La grippe espagnole dont je fus atteinte m'avait laissée avec des maux d'estomac, de reins, de tête et très nerveuse. On appelait mon cas "débilité générale." Des femmes, qui voyaient mon état pitoyable, me conseillèrent les Pilules Rouges que j'ai prises. Je suis maintenant bien portante, grâce à leurs bons effets. Aussi je les conseille à mon tour comme souveraines pour les femmes faibles et souffrantes. Mme Béatrice Averd, 22 Dodge, Lowell, Mass.

FAIBLESSE, DOULEURS DE TOUTES SORTES



Mme ERNEST CHARETTE

Les Pilules Rouges étaient le remède favori de ma mère et c'est elle qui me les a recommandées. Elles m'ont guérie de faiblesse générale, de mauvaise circulation, de douleurs internes et de toutes sortes de malaises. J'avais commencé à travailler trop jeune et la solide constitution que je paraissais avoir n'avait cependant pu soutenir. Aujourd'hui que j'ai le moyen de me refaire rapidement des forces nouvelles par l'emploi des Pilules Rouges, je me propose bien d'en prendre avant de me laisser abattre pour que l'anémie ne m'atteigne pas.—Mme Ernest Charette, 1, rue Congress, Cohoes, N.-Y.

Anémique et chétive

Avant mon mariage, j'étais anémique et si chétive que l'on aurait dit que je n'avais pas une goutte de sang. Pendant deux ans, ma famille eut des craintes. J'avais déperdi et il me restait juste la force de marcher. Si je montais un escalier, j'étais prise de palpitations et obligée de me reposer. Tous les membres me faisaient mal. Un jour, mon médecin me conseilla de prendre des Pilules Rouges et ce fut ce qui me fit le plus de bien. Dans un an je me suis fait une bonne santé que j'ai conservée et dont je jouis encore aujourd'hui.—Mme Jos. Mercier, 211, rue Prince-Edouard, St-Roch, Québec.

Faiblesse extrême

Deux maladies prématurées, à quelques mois d'intervalle seulement, m'avaient extrêmement affaibli et avaient jeté le désordre dans tout mon système. Mauvaise digestion, constipation, maux de tête, vertiges, insomnies, voilà ce que j'avais à souffrir. J'étais depuis quatre mois dans cet état lorsque je décidai de prendre les Pilules Rouges sur les instances d'une voisine qui avait été guérie par ce remède. J'en prends depuis deux mois seulement et déjà je me sens bien.—Madame M. Houle, 10, rue Lévis, Québec.

CONSULTATIONS GRATUITES au No 274 rue St-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE, limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

S. LAPORTE PHOTOGRAPHE. Seul agent pour le Madawaska de la CANADIAN KODAK Co. Kodak Autographic qui donne l'histoire de toutes vos poses. Poudre à développer. Pellicules ou Films. Albums. Boîte à développer. Assortiment complet pour les Amateurs. Liste de prix envoyé franco sur demande, aussi que Catalogue.

AGRANDISSEMENT. Portraits au Crayon, Couleurs, Sépia. Votre commande par la malle sera l'objet de notre meilleure attention. S. LAPORTE, Photographe, EDMUNDSTON, N. B.

NOTICE. NOTICE is hereby given that a Bill will be presented at the next session of the Legislature of New Brunswick for enactment. The nature of the bill is local, and the object of the bill is to provide for the repeal of subsection (2) Section One, Chapter 19, 7 Edward 7, in so far as it applies to the Parish of Saint Leonards, in the County of Madawaska; and also to empower the Town Council of the Town of Saint Leonards, when incorporated, to borrow money for the establishment of a water

AVIS. AVIS est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau Brunswick. La nature du projet de loi est locale, et l'objet de ce projet de loi est d'amener la sous-section (2) de la Section 1 du Chapitre 19, 7 Édouard 7, en autant que ce projet de loi s'applique à la paroisse de

New Brunswick Board of Commissioners of Public Utilities. IN THE MATTER of the application of New Brunswick Telephone Company, Limited, for an increase of rates, and for a reclassification of exchanges, and for the approval of certain rules and regulations. Notice is hereby given that the petition and application of the New Brunswick Telephone Company, Limited, filed this day with the Board of Commissioners of Public Utilities of the Province of New Brunswick, praying that this Board may declare that the said Company requires an additional annual revenue of \$264,000, or such sum as in the opinion of the Board may be necessary, and that the schedule of tolls and charges annexed to the said petition be adopted in lieu of those at present in force, and also proposing a reclassification of exchanges and certain rules and regulations to be approved by the Board, will be heard on Wednesday the 21st day of January next at the hour of 2.30 of the clock in the afternoon at the Government Rooms, Prince William Street, in the City of Saint John, when and where all parties interested may attend and be heard.

Dissolution of Co-Partnership. Notice is hereby given that the partnership heretofore subsisting between the undersigned, Horace J. Michaud and Philippe Pinet, in the business of general merchant, carried on at Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, under the firm name of MICHAUD et PINET, was dissolved on the 6th day of December instant by mutual consent. All debts due to and owing by the late firm will be received and paid respectively by the undersigned, Horace J. Michaud by whom the business will in future be carried on as heretofore under his own name. Dated the 18th day of December, A. D. 1919. Signed, sealed and delivered in presence of (Sgd) Horace J. Michaud (L. S.) (Sgd) Philippe Pinet (L. S.) (Sgd) J. E. Michaud 51 3 f.

A VENDRE. Je désire informer le public que je viens de recevoir un char de traineaux d'un siège et de deux sièges, à des conditions faciles. Aussi engins à gasoline de 1400 à 6000. S'adresser à Denis M. Martin, Edmundston, N. B. Cultivateurs lisez "Le Madawaska"

ASSURANCE. FEU, VIE, ACCIDENT et MALADIE, Automobile, Plate Glass, Responsabilité de Patrons, etc., etc. ASSUREZ VOTRE VIE! Assurez vos propriétés! Assurez votre Automobile contre le feu! Assurez vos Plate Glass! Assurez-vous contre les Accidents et la Maladie! Charles N. Begin, Assurance Générale, Edmundston, N. B. Je fais une spécialité de l'Assurance Accident et Maladie pour les employés de Chemin de Fer.

CHEMIN DE FER TEMISCOQUAN. HORAIRES depuis le 1er Décembre 1919. Express: Dép. Riv. du Loup, Qué. 7:00 a. m. Arr. Edmundston, 26. 11:00 a. m. Dép. Edmundston, 11. 11:00 a. m. Arr. Coombs N. B. 1:40 p. m. Express: Dép. Coombs N. B. 8:00 a. m. Arr. Edmundston, N. B. 9:50 a. m. Dép. Edmundston, N. B. 1:30 p. m. Arr. Riv. du Loup 3:05 p. m. Service quotidiens excepté les dimanches, jours fériés et jours de congé. Compagnie Canadienne et de l'Est. Le Loup avec tous les trains express et locaux. Pour plus amples informations, veuillez s'adresser à NADRAU, Agent général du fret et passagers.